

Daniel Kurkdjian :

« Les auditeurs n'ont pas à s'auto-flageller à chaque crise »



Daniel KURKDJIAN

Président de Grant Thornton France

La Profession Comptable : Vous avez, avec Mazars, BDO et RSM envoyé une lettre à la Commission de Bruxelles en réponse au Livre vert...

D. Kurkdjian : Il s'agit de la position prise par nos réseaux au niveau international qui ont recherché les points de convergence. Personnellement, je trouve que nous n'avons pas été assez loin dans cette réponse.

LPC : Sur quels points ?

D. Kurkdjian : L'entrée en matière du Livre vert ainsi que le propos introductif du commissaire européen lors de sa conférence à Bruxelles le mois dernier sont une remise en cause du rôle des auditeurs. Le message qui leur est adressé est en quelque sorte : « Nous venons de vivre une crise financière d'une extrême gravité, vous avez votre part de responsabilité en ce sens que vous ne l'avez pas

anticipée, vous ne nous avez pas alertés, vous avez signé les comptes d'entreprises qui ont ensuite connu de graves difficultés financières, voire ont été déclarées en faillite ».

Or je souhaiterais rappeler d'une part que la crise, comme les précédentes, vient des Etats-Unis : schématiquement la crise financière mondiale vient de la chute de Lehmann Brothers qui fait elle-même suite à la crise des subprimes, etc.

Malgré cela, ce sont les Européens qui se posent des questions existentielles sur le rôle de l'audit. Or, le marché européen a été à l'abri de ces hécatombes, peut-être parce que les dispositifs sécuritaires, et notamment l'audit, y sont mieux organisés et plus robustes.

LPC : N'est-ce pas le fameux sujet de « l'expectation gap » ?

D. Kurkdjian : Oui, c'est certain ; depuis des décennies ce sujet hante les professionnels et chaque crise est l'occasion de constater que nous n'avons pas fait avancer la question de façon suffisamment déterminante.

La question que soulève le Livre vert est de savoir si nous devons nous prononcer sur la santé financière des entreprises et donner une opinion sur les perspectives, sur leurs prévisions. Avec les normes IFRS, déjà beaucoup d'éléments prospectifs ont été introduits dans les comptes ; à titre d'illustration, 1/3 du bilan des grandes sociétés est constitué d'outils immatériels dont le principal modèle de valorisation est fondé sur le DCF dans lequel la valeur terminale calculée sur le long terme constitue une part prédominante de la valorisation.

LPC : La politique des prix suite aux appels d'offre est suicidaire ...

D. Kurkdjian : Cela est vrai même si les appels d'offres et la mise en concurrence sont de règle dans une économie de marché.

La prestation d'audit est de plus en plus standardisée, la rotation des mandats fait que la performance par les hommes n'est plus le seul élément de fidélisation des clients ; le seul critère de différenciation porte aujourd'hui peu ou prou sur les prix. Or, la politique des prix suite aux appels d'offres a bien plus de conséquences que l'on ne pense. Les cabinets d'audit étant aussi des entreprises comme les autres qui doivent respecter des équilibres économiques, la baisse des honoraires conduira inévitablement à diminuer la quantité, voire la qualité des ressources qui seront affectées à la conduite des missions et on aboutira à l'effet inverse de l'objectif recherché par les tutelles et les régulateurs. Le processus de l'audit « low cost » a déjà été enclenché avec des plates-formes d'exécution off shore...

LPC : Avant même l'audit, ce sont donc plutôt les normes comptables ou le concept même de comptes annuels qu'il faut repenser ?

D. Kurkdjian : Peut-être. Sur ce sujet, on aimerait d'ailleurs davantage entendre les entreprises à travers leurs organisations patronales par exemple car enfin ce sont elles, ce sont leurs dirigeants qui arrêtent les comptes.

« Le processus de l'audit « low cost » a déjà été enclenché avec des plates-formes d'exécution off shores. »

LPC : Cela ne signifie-t-il pas qu'il faut réinventer l'audit pour mieux redéfinir sa fonction et ses limites ?

D. Kurkdjian : Oui, il eut été préférable que le Livre vert s'interroge davantage sur cette question, ce qui aurait accessoirement permis de réduire cet « *expectation gap* ».

Ainsi le Livre vert met en exergue la question de l'indépendance des auditeurs. Or la problématique se pose davantage en termes de modalités d'accompagnement des entreprises dans l'arrêté des comptes, ne serait-ce que dans la chronologie des interventions. Il est fréquent que l'auditeur soit appelé à exprimer son opinion avant même que les organes sociaux ne se prononcent ! De même il faut revisiter la question de la formulation de notre opinion afin de mieux coller à la réalité ; ainsi il faut en finir avec la formule rituelle française de certification qui laisse entendre que « nous

avons la certitude » alors même que nous expliquons dans le corps de notre rapport que notre opinion repose sur des sondages. Il faut tordre le cou à cette contradiction.

LPC : Le Livre vert évoque la constitution de « consortiums d'audit ».

D. Kurkdjian : Il est certain que le « *joint audit* » est l'un des facteurs qui a permis à des cabinets tels que Grant Thornton de devenir en France ce qu'ils sont en termes de taille, de portefeuille clients et de marque. Par ailleurs, avoir deux CAC est un facteur fondamental d'indépendance et d'émulation pour une meilleure qualité de la prestation d'audit pour les entreprises.

Dit autrement, le co-commissariat aux comptes est l'une des clés du renforcement de la qualité de l'audit d'une part et une excellente réponse à la question de la concentration de la profession. On peut aussi noter que cela permet d'améliorer les relations entre les cabinets et estompe la sempiternelle opposition entre les big 4 et les autres acteurs.

LPC : Quelle autre réponse eussiez-vous donc préféré donner à la Commission européenne ?

D. Kurkdjian : Il aurait été préférable que la Commission européenne prenne son temps, fasse un diagnostic des réalités de terrains, appréciant les énormes progrès réalisés depuis les réglementations de type SOX, LSF, ... et fasse le constat qu'il n'y avait pas de sujet fondamental à traiter en ce qui concerne les auditeurs.

Je pense qu'il n'est pas bon de s'auto-flageller à chaque crise. Ce fut le cas avec la norme sur les fraudes ; nous avons accepté des obligations qui sont très difficilement réalisables et nous avons ainsi contribué à creuser « *l'expectation gap* ».

LPC : Qui peut reprendre toutes ces propositions et aider à la réforme de l'audit ?

D. Kurkdjian : Le sujet est tellement profond, global et international qu'il me semble utile d'ouvrir une réflexion universitaire et des « *think tanks* » pour repenser l'audit dans son cadre sociétal. Les entreprises, les investisseurs, les régulateurs mais aussi bien sûr les cabinets d'audit doivent participer à cette réflexion d'ensemble qui prendra un certain temps.

LPC : Ah ! L'idée du « think tank » fait son chemin...